

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 9 janvier 2018 à 19h30 à la salle du conseil située au 300 Principale Ouest, Saint-Joseph de Kamouraska.

Sont présents : Madame Nancy St-Pierre, MAIRESSE et,
Messieurs LES CONSEILLERS
Yves Lapointe,
Michel Viens,
Charles Montamat,
Francis Boucher,
Raymond Frève arrivé à 19h35
Renaud Ouellet,

Sont absents :

Tous les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par MME Nancy St-Pierre, mairesse, Nathalie Blais, directrice-générale, rédige le procès-verbal.

01-01-2018

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Charles Montamat et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska adopte l'ordre du jour en laissant ouvert le point « varia » pour la séance.

02-01-2018

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 5 ET DU 19 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par M. Yves Lapointe et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska adopte les procès-verbaux du 5 et du 19 décembre 2017 avec quelques modifications apportées à la résolution 20-12-2017.

03-01-2018

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)

Il est proposé par M. Francis Boucher et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska demande au Député provincial M. Norbert Morin, une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) afin d'améliorer certaines routes de la municipalité. La demande portera pour l'année 2018 sur les priorités suivantes :

L'amélioration de la Route de Picard, de la route de l'Église, des Rangs 5 Est et Ouest et aux abords de plusieurs chemins municipaux.

04-01-2018

PAIEMENT À LA FABRIQUE POUR LE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE ET LA PUBLICITÉ DANS LE FEUILLET PAROISSIAL POUR 2018

ATTENDU QUE le stationnement de l'église est utilisé par l'ensemble des contribuables pendant l'année,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Raymond Frève et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise le paiement de 500 \$ pour le déneigement du stationnement de l'Église de Saint-Joseph et un montant de 40 \$ pour une publicité dans le feuillet paroissial.

05-01-2018

RENOUVELLEMENT DE CONTRATS ANNUELS 2018

CONSIDÉRANT QUE plusieurs cotisations annuelles et adhésions sont à renouveler en janvier pour l'année ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Viens et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise le renouvellement et le paiement des associations suivants :

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) : 1 069,70 \$,
La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) : 7 449 \$, et
PG solutions (PG) : 4 357,56 \$,
pour un total de 12.876,26 \$ incluant les taxes.

06-01-2018

L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU KAMOURASKA (APHK) en 2018

Il est proposé par M. Charles Montamat et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise le paiement à l'Associations des Personnes Handicapées du Kamouraska (APHK) au montant de 50 \$ pour l'année 2018.

07-01-2018

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION /GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT INC. (GONET)

Il est proposé par M. Francis Boucher et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise le paiement pour le renouvellement du service de Groupe de géomatique AZIMUT inc. (Gonet) pour l'accès de la matrice graphique privée aux employés et l'accès grand public pour la population et ce, pour un montant de 1 503,88 \$ incluant les taxes.

08-01-2018

DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE LA FAMILLE

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour ;

ATTENDU QUE Saint-Joseph-de-Kamouraska a présenté en 2016-2017 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales ;

ATTENDU QUE Saint-Joseph-de-Kamouraska désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2017-2018 ;

Il est proposé par M. Renaud Ouellet et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise madame Julie Thibodeau-Bélair, agente de développement et de loisirs, à signer au nom de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2017-2018.

09-01-2018

APPUI À L'O.T.J. POUR SA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES MUNICIPALITÉS DU KAMOURASKA (F.D.M.K.)

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2018, la municipalité de Saint-

Joseph-de-Kamouraska entend soutenir l'organisation et la réalisation du festival « *Boule de neige* » sur son territoire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Raymond Frève et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska appuie la demande d'aide financière de 500 \$ de l'O.T.J. au Fonds de développement des municipalités du Kamouraska (F.D.M.K.) dans le cadre du *Volet municipal* pour l'organisation du festival « *Boule de neige* » 2018. Mme Julie Thibodeau-Bélair, agente de développement et de loisirs est désignée comme répondante et est autorisée à signer les documents.

10-01-2018

ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE POUR LE MAIRE

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise l'achat d'un ordinateur portable pour le maire de la municipalité afin de permettre un meilleur suivi des dossiers au niveau local et pour la représentation à la MRC de Kamouraska. Celui-ci restera disponible à la municipalité à la fin du mandat.

11-01-2018

CRÉATION D'UN FONDS POUR L'IDENTIFICATION DES NUMÉROS CIVIQUES ET DES RUES AVEC LE REVENU DU PROJET ÉOLIEN

ATTENDU QUE la municipalité a reçu en 2017 et recevra pour les vingt-quatre prochaines années des revenus éoliens provenant des projets Roncevaux et Nicolas-Rioux ;

ATTENDU QUE municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska recevra une part stable établie à **2,83 %** des revenus éoliens (Roncevaux et Nicolas-Rioux) que la MRC de Kamouraska distribuera annuellement. Cette part a été calculée en tenant compte du fait que les revenus seront partagés pour 10% à parts égales entre les municipalités du Kamouraska, 45% selon la (richesse foncière uniformisée (RFU) et 45% selon la population;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire réserver ces revenus pour des projets spécifiques ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu en 2017, des redevances provenant des projets communautaires des éoliennes (1583 \$ et 1267 \$);

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Charles Montamat et résolu à l'unanimité du conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska

QUE le conseil municipal crée un Fonds réservé (fonds éolien) ;

QUE le conseil municipal affecte un montant de 2 850 \$, montant qui provient des projets communautaires des éoliennes pour l'année 2017, dans le fonds éolien.

12-01-2018

RAPPORT DE DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAYER LES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE les comptes sont présentés pour étude et acceptation ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Nathalie Blais certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires pour les fins pour lesquelles les dépenses du mois ont été effectués tel qu'adopté dans le budget par le conseil pour l'année 2017 et ce, pour la période du mois de janvier 2018 ;

Prélèvements directs : 2 948,30 \$

Remboursement payé à l'intérieur de la paie :

- Frais de déplacement et de repas : 1 528,44 \$ incluant la partie de l'allocation du véhicule (650,64 \$)
- Remboursement cellulaire inspecteur : 30 \$

Salaires et frais Desjardins : P.P. 25 et 26 : 13 960,31 \$ et 88,03 \$

Liste des comptes à payer au 31 décembre 2017 : 16 200,45 \$

Liste des comptes à payer en janvier 2018 : 26 543,63 \$

Le tout est accepté par les membres du conseil sur proposition de M. Renaud Ouellet et résolu à l'unanimité du conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska qu'ordre est donné d'effectuer le paiement de ces comptes à même les fonds disponibles au compte de la municipalité.

13-01-2018

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé sur proposition de M. Yves Lapointe et résolu à l'unanimité du conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska, que la séance soit levée à 22h25.

Nancy St-Pierre, mairesse

Nathalie Blais, directrice générale